

«main-d'œuvre» a peut-être un sens trop étroit. Il limite l'homme tout entier à une unité économique et productive. Mais, avec la diminution du nombre des heures de travail hebdomadaire, il se peut fort bien que les députés de la prochaine génération ne parlent pas seulement des ressources de la main-d'œuvre mais aussi des ressources humaines. Ce sera pour le bien du Canada.

Nous espérons également apporter des solutions plus heureuses dans certains domaines relevant de la main-d'œuvre: par exemple, la question de la réadaptation de ceux qui subissent des accidents de travail, toute la question des services à mettre à la disposition de ceux qui doivent apprendre un nouveau métier à cause d'un accident de ce genre. Il s'agit généralement de gens d'âge mûr, d'instruction modeste, voire sans instruction, et qui se trouvent à une période de leur existence où ils doivent s'adapter à de nouvelles conditions physiques, à un nouvel entourage, et redevenir le gagne-pain d'une famille. Ce problème concerne sans doute plusieurs milliers de Canadiens, dans le pays.

Je citerai un autre exemple, monsieur l'Orateur. Nous espérons voir instaurer de nouvelles techniques destinées à assurer la formation des hommes de métier, des mécaniciens et des professionnels qui émigreront au Canada afin qu'ils puissent s'adapter plus rapidement aux méthodes canadiennes et mettre leurs talents à contribution dans notre contexte industriel, ce qui éviterait ce gaspillage de talent ou ces situations de sous-emploi.

Nous attendons les modifications à la loi sur la formation professionnelle des adultes. Ces modifications pourront se révéler nécessaires au fur et à mesure que nous acquerrons de l'expérience, que nous prendrons conscience de certaines faiblesses et que nous verrons des améliorations à apporter. Je songe en particulier aux trois années qu'un étudiant doit attendre, après avoir quitté l'école, pour devenir admissible à la formation, sauf s'il a des personnes à charge. D'autres modifications pourront également se révéler nécessaires.

Nous espérons beaucoup des centres canadiens de main-d'œuvre dans les grandes agglomérations urbaines. On pourrait peut-être leur confier un rôle bien plus vaste. Ces centres de main-d'œuvre deviendraient alors le noyau des activités du voisinage. Ils pourraient être la source d'un certain nombre de services. Nous en avons plus de 300 dans le pays et leurs possibilités ne sont pas à négliger.

[M. Caccia]

ger. Ils pourraient devenir pour la collectivité un centre de placement, d'orientation et quoi encore.

Nous songeons à de nouveaux projets-pilotes. L'un d'eux vient d'être réalisé à Toronto; il assure la formation d'ouvriers pendant l'hiver afin qu'ils puissent accroître leur mobilité et s'adapter plus facilement aux exigences de leur industrie. Ce programme de formation a eu beaucoup de succès et pourrait servir de modèle, à l'avenir. Nous avons hâte de faire des expériences dans le domaine de la formation des ouvriers spécialisés, surtout ceux qui nous arrivent d'outre-mer et pour lesquels la demande est très forte. Ces gens doivent s'adapter aux lois et exigences provinciales.

Enfin, monsieur l'Orateur, nous comptons en apprendre de ces pays qui ont fait encore plus de progrès que nous. Nous espérons profiter de leur expérience, des techniques qui peuvent être adaptées aux conditions canadiennes. Voilà donc les aspects que nous aimerions ajouter au contexte du débat. Qu'on nous suggère des moyens d'améliorer le programme. Où sont les idées des députés de l'opposition? Ils ont critiqué. Qu'ils ne se contentent pas d'exposer les problèmes dans leurs grandes lignes. C'est la partie la plus facile. Qu'ils nous disent ce qu'ils feraient s'ils avaient à les régler.

M. Ed Schreyer (Selkirk): Monsieur l'Orateur, le député de Davenport (M. Caccia) nous a lancé un défi de ce côté-ci de la Chambre, nous sommant de fournir des idées précises et de faire des suggestions au ministre et au ministère. C'est précisément ce que j'ai l'intention de faire. La tâche n'est pas particulièrement difficile, car le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration fonctionne maintenant depuis quelques années et, à mon avis, il a mal appliqué la mesure adoptée par la Chambre. J'estime aussi que la législation actuelle sur la main-d'œuvre laisse beaucoup à désirer. Je songe, entre autres, à la loi sur la formation professionnelle des adultes dont je traiterai plus en détail dans quelques minutes.

En guise d'introduction, je dirai qu'il est heureux que le Canada ne soit pas un de ces pays où la sous-utilisation de la main-d'œuvre atteint des proportions critiques. Il existe des pays, même dans le prétendu monde occidental industrialisé, qui sont menacés d'insurrections, car dans les ghettos de leurs grandes villes se trouvent un grand nombre de travailleurs sans emploi ou sous-employés, ce qui représente un gaspillage de ressources